



Communiqué de presse

95/23

Montreuil, le 9 novembre 2023

Qui sème la colère récolte la misère !

Depuis le lundi 6 novembre 14 heures, un mouvement de grève illimitée a débuté à la clinique d'ARESSY de PAU (64), groupe ELSAN. 80 salariés, sur les 120 que compte l'établissement, ont pris la décision radicale de stopper le travail suite à une nouvelle réunion de Négociation Annuelle Obligatoire qui n'a pas répondu à leurs légitimes attentes, les propositions de la Direction étant même inférieures aux précédentes.

Au regard des résultats financiers et des bénéfices réalisés sur les deux dernières années le cahier revendicatif comprenait :

- ▶ Primes :
 - ▶ PPV (Prime Plus-value dite MACRON) de 1 500 €
 - ▶ Remplacement « au pied levé » de 50 €
 - ▶ Transport de 200 €
- ▶ Mise en place d'un intéressement
- ▶ Maintien et création de postes notamment d'aide-soignant et secrétaire.

Depuis le démarrage de la grève, l'établissement fonctionne en mode très dégradé au niveau du bloc opératoire, de l'hospitalisation et les consultations. La Direction refuse malgré cela de revenir à la table des négociations pour désamorcer la situation. Pire encore, dès lundi soir, avec la complicité des pouvoirs publics, des arrêtés de réquisitions des salariés grévistes sont tombés. Malheureusement, le groupe Elsan est coutumier des faits, dès lors qu'un mouvement de grève s'initie sur un établissement du groupe.

C'est une atteinte manifeste au droit de grève qui vise à briser un mouvement social totalement légitime pour une juste valorisation des rémunérations et l'amélioration des conditions de travail.

À ce jour, la grève est reconduite, car les négociations sont à l'arrêt. La direction exerce un chantage quant à une reprise du travail immédiat pour revenir autour de la table. Inadmissible !

La lutte continue pour une juste réponse aux revendications des salariés...